

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 20/03/2025

Date de convocation : 14/03/2025

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15

Président : Philippe BONNIER, Maire

Secrétaire élu : Arnaud MOUNIER

Étaient présents : Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Arnaud MOUNIER, Eliane MURIGNEUX, Bernadette MARTIN, Aurélie CARTERON, Yoan MAMMERI, Guillaume SOUBEYRAND, Lionel RICHARD

Étaient excusés : Delphine CHILLET, Pierre Emmanuel GRANGE, Valérie VENET, Marie Agnès FAYOLLE

N° 05.03.25

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024 – BUDGET LOTISSEMENT DU TILLEUL

Les membres du Conseil Municipal de COISE, après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaire de l'exercice 2024, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2024.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1°- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2°- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.

3°- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

DECLARENT que le COMPTE DE GESTION dressé pour l'exercice 2024 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Ainsi fait et délibéré aux, jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Philippe BONNIER



Le secrétaire de séance,
Arnaud MOUNIER

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le



ID : 069-216900621-20250320-CABPLOT2024-BF

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 20/03/2025
Date de convocation : 14/03/2025
Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15
Président : Philippe BONNIER, Maire
Secrétaire élu : Arnaud MOUNIER
Étaient présents : Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Arnaud MOUNIER, Eliane MURIGNEUX, Bernadette MARTIN, Aurélie CARTERON, Yoan MAMMERI, Guillaume SOUBEYRAND, Lionel RICHARD
Étaient excusés : Delphine CHILLET, Pierre Emmanuel GRANGE, Valérie VENET, Marie Agnès FAYOLLE

N° 06.03.25

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – BUDGET
LOTISSEMENT DU TILLEUL

Monsieur le Maire a pris part à la discussion mais s’est retiré au moment du vote du compte administratif. Joël GUINAND 1^{er} adjoint, a été élu comme président de séance pour le vote du compte administratif 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL
après en avoir délibéré et voté à
10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

1°- APPROUVE le compte Administratif 2024 comme suit :

FONCTIONNEMENT	Prévu	Réalisé	
Dépenses	426 600,00	353 668,99	
Recettes	426 600,00	353 668,99	
Excédent antérieur reporté		0,00	
Excédent cumulé total		0,00	
INVESTISSEMENT	Prévu	Réalisé	
Dépenses	238 602,00	185 690,95	
Recettes	414 802,00	156 207,18	
exc antérieur reporté		29 483,77	

2°- CHARGE Monsieur le maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré aux, jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Philippe BONNIER



Le secrétaire de séance,
Arnaud MOUNIER